

Préannonce FC3R : Développer et renforcer les méthodes de Remplacement

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Modèles/produits animaux	01/09/2026	01/12/2026 à 18h	Maxi 24 mois	Maxi 50 k€	FC3R

Objectifs : Par cet appel à projets « Développer et renforcer les méthodes de Remplacement », le FC3R entreprend de soutenir financièrement des projets de recherche œuvrant pour le Remplacement – total ou partiel - de l'utilisation d'animaux et de sous-produits animaux à des fins scientifiques.

Thématiques : Les projets transdisciplinaires, collaboratifs et d'intérêt commun sont fortement encouragés.

Est éligible tout projet proposant une stratégie, méthodologie ou technologie qui permet de faire progresser le Remplacement en recherche, comme par exemple :

- Développement in vitro, in silico, en méthodes chimico, ou utilisation de modèles alternatifs pour remplacer des modèles animaux ou des sous-produits d'origine animale dans la recherche.
- Renforcer les données expérimentales afin d'identifier des méthodes fiables et de faciliter leur adoption au sein de la communauté scientifique.
- Développer des programmes de formation pour éduquer les chercheurs, les étudiants et d'autres personnes impliquées dans l'expérimentation animale dans les méthodes de remplacement.
- Mise en place de systèmes de communication et d'information pour faciliter les échanges, le partage et le transfert de connaissances autour des méthodes de remplacement.

Critères d'éligibilité : Les équipes appartenant aux organismes publics de recherche, aux établissements d'enseignement supérieur et aux établissements de santé publics sont éligibles au financement. Les partenaires industriels et/ou les équipes étrangères peuvent participer à condition de fournir leur propre financement pour le projet.

Le coordinateur du projet est le responsable principal du projet, il doit être impliqué à 20% minimum de son temps de recherche dans le projet.

Le coordinateur peut être un personnel permanent ou un personnel en CDD de droit privé ou de droit public uniquement si son contrat couvre la totalité de la durée du projet dans l'une des structures éligibles pour coordonner le projet.

Les équipes participantes devront disposer d'un noyau central de ressources, d'équipements et de compétences en adéquation avec l'ambition du projet déposé. Les questions d'ordre éthique et réglementaire et les préoccupations d'acceptabilité par la société des recherches menées devront être prises en compte.

Soumission : en ligne anglais et sous forme électronique.

Pour plus d'informations : <https://www.fc3r.com/financement-de-projets.php>

Contact Chargé(e) d'affaires :

Campus Aix : Magali NIOX (magali.niox@univ-amu.fr 04 13 93 16 66)

Campus Centre : Lola JOUZEAU (lola.jouzeau@univ-amu.fr) et Magali NIOX (magali.niox@univ-amu.fr 04 13 93 16 66)

Campus Marseille Etoile : Goéry RENAULD (goery.renauld@univ-amu.fr 04 13 94 51 43)

Campus Marseille Luminy : Nathalie TRUPHEMES (nathalie.truphemes@univ-amu.fr 04 13 94 20 54)

Campus Marseille Timone : Stéphane BERIOU (stephane.beriou@univ-amu.fr 04 91 32 41 58)